



LABEL « ECO CENTRE DE LOISIRS DU GERS »

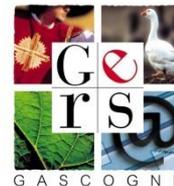
LABEL « ECO CENTRE DE LOISIRS DU GERS »

RESEAU ERE 32

Lundi 30 septembre à Auch - DDCSPP



CONSEIL GÉNÉRAL
DU GERS





Présentation du menu

Historique et objectifs du label

Présentation de la démarche à suivre
(méthodologie, calendrier, fiche d'inscription,...)

Présentation des outils de suivi
(diagnostics, évaluation, ressources...)

Remise du label 2012/2013, le 3 décembre 2013

Questions diverses



S'inscrire dans une démarche de labellisation, c'est une ambition à vouloir:

- ❑ Développer un projet lié au développement durable
- ❑ Inscrire des actions en conformité avec les différents niveaux de projet
- ❑ Vouloir s'inscrire dans une démarche de travail en réseau (échange, mutualisation, communication...)
- ❑ Porter la démarche tant au niveau politique que pédagogique.

A Faire connaître ses projets, les partager, les valoriser !



Les objectifs du label

« éco-centre de loisirs
du Gers »



Objectifs

- Permettre la reconnaissance d'une démarche de qualité basée sur l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD).
- Engager la structure dans une démarche éco responsable et pérenne, à laquelle sont associés les utilisateurs, les partenaires **et publics.**



6 thématiques

- L'alimentation
- La biodiversité
- Les déchets
- L'eau
- Les énergies & les transports
- Les activités physiques et sportives



Les labellisations 2011-2012

□ 10 structures labellisées

Thématiques	Nbr structures	engagement	Maitrise	exemplarité
Déchets	10	3	7	
Eau	9	3	6	
Alimentation	10	4	3	3
Energie	10	7	3	
Activité physique	10	5	5	
Biodiversité	9	3	6	



La démarche à suivre

- Fiche méthodologique

- Calendrier
 - Inscription
 - Autodiagnostic sur la thématique



Méthodologie

- Genèse et montage du projet**
- Auto diagnostic**
- Le plan d'action**
- Evaluation et évolution**
- Valorisation des actions / Capitalisation**



Calendrier

- Les étapes:
 - 1. Inscription (1 septembre au 30 octobre)
 - 2. Validation de l'inscription (mi-décembre)
 - 3. Mise en œuvre (janvier à août)
 - 4. Bilan (septembre – octobre)
et réinscription
 - 5. Validation (début décembre)
et validation de la réinscription
 - 6. Pérennisation et évolution (janvier à août)
et mise en œuvre (janvier à août)



Fiche d'inscription

- Fiche d'inscription et la charte signée
- Projet Educatif
- Depuis 2013/14 : 50€/ALSH ou ALAE
- Diagnostic sur 1 thème
- Nouveau :
 - Projet d'activités
 - PEDT (en cours, obligatoire pour sept 14)



Présentation des outils

- Diagnostics
- Évaluation
- Fiche projet
- Fiche bilan
- Ressources



Prochain rendez-vous

Remise du label 2012/2013

le 3 décembre 2013



**Nous vous remercions de
votre attention**



Avez-vous des questions?